



FLEURET - 12 & 13 OCTOBRE

CHALLENGES M9/M11/M13



Challenges D'Automne

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13
OCTOBRE

📍 **ATHIS MONS**
GYMNASE CARPENTIER

SAMEDI 12 : CHALLENGE LIFE - M13
DIMANCHE 13 : CHALLENGE OPEN M9/M11

VAL D'ORGE ESCRIME ORGANISE SON CHALLENGE D'AUTOMNE M9 / M11

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Article 1	Epreuve individuelle pour les M9, M11 garçons et filles au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.
Article 2	<u>Normes pour les tenues :</u> les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalons, veste et sous-cuirasse) 350 NW. Taille des lames : <ul style="list-style-type: none">• M9 : lame 0• M11 : lame 0 ou 2
Article 3	Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.
Article 4	Les tireurs devront être en possession de leur licence 2024 – 2025. Aucun surclassement possible.
Article 5	<u>Formule et règlement de l'épreuve :</u> <ul style="list-style-type: none">• 1 tour de poule à 4, 5 ou 6 tireurs en fonction du nombre d'engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 3 touches (2') pour les M9, 4 touches (2') pour les M11 et 4 touches (3') pour les M13.• 1 tableau d'élimination directe sans repêchages pour toutes les catégories. Les matchs se tirent en 6 touches (2 reprises de 2') pour les M9, 8 touches (2 reprises de 2') pour les M11 et 8 touches (2 reprises de 3') pour les M13.• La constitution des poules se fait au hasard mais tient compte des clubs (décalage par club si possible)• Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la compétition.• <u>Le challenge compte comme épreuve de référence pour le classement départemental.</u>
Article 6	Les frais d'engagement s'élèvent à 10€ pour les M9, M11.
Article 7	Un buffet chaud et froid sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.
Article 8	<u>Inscriptions et arbitrage :</u> <ul style="list-style-type: none">- Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits, 2 arbitres à partir de 9 tireurs inscrits (toutes catégories confondues).- Les inscriptions seront à réaliser sur l'extranet de la F.F.E. pour le <u>Vendredi 11 Octobre 23:59 au plus tard.</u>- Il est également possible de transmettre les inscriptions par mail : valdorgeescrime@gmail.com <p>Les 4 ou 8 premiers (en fonction des effectifs) seront récompensés.</p>
Article 9	<u>Horaires et lieu :</u> <ul style="list-style-type: none">- M11 (nés en 2014 et 2015) appel à 09h00 / scratch à 09h15- M9 (nés en 2016 et 2017) appel à 10h45 / scratch à 11h00

Article 10

Gymnase CARPENTIER
Avenue de la Terrasse Prolongée
91200 ATHIS MONS

Le président
Gaël GUILLEMIER
Le Maître d'armes
Yann SIBILLE

VAL D'ORGE ESCRIME ORGANISE SON CHALLENGE D'AUTOMNE M13

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

Article 1	Epreuve individuelle pour les M13 garçons et filles au fleuret électrique. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.	
Article 2	Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse 800 NW) Taille des lames : <ul style="list-style-type: none">M13 : lame 2 (poignée orthopédique autorisée)	
Article 3	Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.	
Article 4	Les tireurs devront être en possession de leur licence 2024 – 2025. Surclassement possible à partir de M11 1 ^{ère} année (sous réserve d'avoir validé le certificat médical de simple surclassement)	
Article 5	Formule et règlement de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none">1 tour de poule à 4, 5 ou 6 tireurs en fonction du nombre d'engagés (sans élimination). Les matchs se tirent 4 touches (3') pour les M13.1 tableau d'élimination directe avec division. Les matchs se tirent en 8 touches (2 reprises de 3')La constitution des poules se fait au hasard mais tient compte des clubs (décalage par club si possible)Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la compétition.<u>Le challenge compte comme épreuve de référence pour le classement départemental mais également comme épreuve de référence LIFE.</u>	
Article 6	Les frais d'engagement s'élèvent à 10€ pour les M13.	
Article 7	Un buffet chaud et froid sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.	
Article 8	Inscriptions et arbitrage : <ul style="list-style-type: none">- Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits, 2 arbitres à partir de 9 tireurs inscrits (toutes catégories confondues).- Les inscriptions seront à réaliser sur l'extranet de la F.F.E. pour le <u>Jedi 10 Octobre 23:59 au plus tard.</u>- Il est également possible de transmettre les inscriptions par mail : valdorpeescrime@gmail.com <p>Les 8 premiers de la 1^{ère} division et les 4 premiers de la 2^{ème} division seront récompensés.</p>	
Article 9	Horaires et lieu : M13 hommes (nés en 2012 et 2013) M13 dames (nés en 2012 et 2013)	appel à 13h15 / scratch à 14h00 appel à 14h45 / scratch à 15h00
Article 10	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">Gymnase CARPENTIER Avenue de la Terrasse Prolongée 91200 ATHIS MONS</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"><u>Le président</u> Gaël GUILLEMIER <u>Le Maître d'armes</u> Yann SIBILLE</div>